

LES ACTUALITES DU SECTEUR

Validation de la procédure harmonisée pour la mise en œuvre de l'assainissement familial des eaux usées et excréta

La Direction Générale de l'Assainissement a organisé le 19 novembre 2018 un atelier national de validation de la procédure harmonisée pour la mise en œuvre de l'assainissement familial des eaux usées et excréta.

En effet, le bilan du PN-AEPA en 2016 était mitigé : malgré les efforts pour améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural, le taux d'accès était de 13,4%, n'atteignant pas la cible des 15%. Sur le terrain, plusieurs approches de subventions ou de stratégie d'IEC étaient utilisées, sans véritable cohérence. Les normes en vigueur n'étaient pas toujours respectées pour la construction des ouvrages autonomes et les communes étaient faiblement responsabilisées dans la mise en œuvre des actions.

Le souci majeur de la DGA est donc l'harmonisation des interventions, le renforcement des capacités des acteurs, la synergie des actions et l'utilisation optimale des différents financements attribués au volet assainissement familial pour l'accès à l'assainissement pour tous.

La DGA avait déjà élaboré et validé avec les acteurs du sous-secteur de l'assainissement, en décembre 2013, le Document de procédure détaillée concertée et harmonisée entre les acteurs étatiques et non étatiques pour promouvoir l'assainissement en milieu rural avec le concours financier de la GIZ. En janvier 2017, suite à un atelier de réflexion et d'échanges autour de cette procédure la DGA a lancé une relecture du document dans l'optique de répondre aux besoins en informations du secteur pour le pilotage du PN-AEUE et en vue d'une planification stratégique.

C'est cette nouvelle version de la procédure qui vient d'être validée en novembre dernier.

Consultez le document de la procédure harmonisée validé lors de l'atelier : [ici](#).

Validation des documents de la stratégie de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso

La Direction Générale de l'Eau Potable a organisé le 05 novembre 2018 un atelier de validation des documents de la stratégie de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso.

La Stratégie vise à (i) remédier aux insuffisances constatées dans la mise en œuvre de la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain (ii) harmoniser les interventions des différents acteurs dans la gestion du service public de l'eau au Burkina Faso en milieu rural et (iii) contribuer à l'atteinte de l'action n°2 du PN-AEP (Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable).

En rappel, la gestion des ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural au Burkina Faso s'opère dans un cadre organisé grâce à l'adoption, en 2000 par le gouvernement, du document cadre portant Réforme de système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain.

Cependant, après une décennie de mise en œuvre de cette Réforme, des écueils relatifs aux points suivants ont été relevés :

- la complexité de certains de ses outils destinés aux acteurs locaux (AUE, Maintenançiers, Gestionnaires des PMH...);
- son faible arrimage au contexte actuel du partenariat public privé dans le domaine de l'eau potable ;
- le faible ancrage communal de son dispositif de mise en œuvre.

Au-delà de ces entraves, il s'avère nécessaire que la Réforme soit mise en cohérence avec la nouvelle politique du secteur de l'eau et de l'assainissement y compris ses stratégies et ses approches de mise en œuvre.

D'où sa relecture qui a débouché sur l'existence d'un nouveau référentiel intitulé « Stratégie de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso » dont l'objectif global est d'assurer la pérennité et la qualité du service public de l'eau potable en milieu rural.

Consultez le document de la Stratégie validé : [ici](#).

LES ACTUALITES DES MEMBRES

Rapport sur les mécanismes de redevabilité relatif à l'Objectif de Développement Durable Eau et Assainissement (ODD6)



En marge de la célébration du troisième anniversaire de l'adoption des Objectifs du Développement Durable, le 28 Septembre 2018, le SPONG a organisé le 28 septembre un atelier en vue de partager auprès des Organisations de la Société Civile les résultats de l'étude effectuée au Burkina Faso sur les mécanismes de redevabilité.

L'objectif est de renforcer la société civile pour qu'elle connaisse les espaces de dialogues existants et leur niveau de fonctionnalité en vue de mieux coordonner sa participation au dialogue sectoriel. Les recommandations issues de l'étude pourront également appuyer le plaidoyer du SPONG et des OSC du Burkina Faso sur l'Objectif de Développement Durable 6*.

Retrouvez le rapport de l'étude: [ici](#)

Colloque Assainissement Burkina 2018



Sous la supervision du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, l'IRC a organisé du 20 au 21 septembre 2018, un Colloque international sur l'assainissement au Burkina Faso.

Le colloque était destiné aux techniciens, experts et décideurs du secteur aussi bien au niveau opérationnel qu'au niveau stratégique.

Le colloque avait pour objectifs de présenter et discuter les expériences et problématiques les plus récentes et les plus pertinentes en matière de promotion de l'hygiène et de l'assainissement en milieu urbain et rural au Burkina Faso et dans les pays de la sous-région.

Ce fût également un cadre d'échanges, de partage et d'analyse critique des connaissances développées par les acteurs afin d'établir un point d'étape et enrichir la poursuite efficace des interventions en vue de la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 6.2*.

Retrouvez le [bilan](#) sur le site et la [synthèse](#) : [ici](#).

* Adopté par l'ensemble des États membres des Nations unies en septembre 2015, le Programme pour le Développement durable ambitionne de mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et l'injustice et lutter contre le changement climatique et ses conséquences à l'horizon 2030. Ce nouveau cadre d'action mondial, fixe 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) dont un consacré spécifiquement à l'eau et l'assainissement l'ODD 6.

L'ODD 6.2 est plus spécifiquement consacré à l'assainissement et prévoit « d'ici 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable. » Plus d'informations : www.pseau.org/agenda-2030

Rencontre « Apéro de Jeunes Pros ! » du réseau projection



Le réseau Projection a tenu le mercredi 12 décembre une rencontre dénommée « Apéro de Jeunes Pros ! ». Cette rencontre qui portait sur le réseautage a permis aux participants d'échanger autour des questions suivantes : Quels sont les réseaux de Jeunes Pro au Burkina ? Pourquoi et comment m'en servir ? Qu'est-ce qu'ils m'apportent ? Comment réseauter avec les multiples réseaux existants ?

Afin d'enrichir la réflexion, 3 réseaux (Parlement Mondial des Jeunes, ACTEA-Burkina et Projection) ont été invités à partager leurs expériences. Des discussions, il est ressorti que les réseaux sont confrontés à des difficultés dans leur fonctionnement :

- le faible engagement des membres dans l'animation ;
- les problèmes de leadership des responsables ;
- la difficile mobilisation des ressources financières.

Plus d'informations : www.reseauprojection.org

LES ACTUALITES DU RESEAU

Rencontre des membres du réseau ACTEA



Le réseau ACTEA a organisé le jeudi 28 juin 2018 une rencontre de ses membres. Sur la base d'un questionnaire envoyé en amont de la rencontre et des discussions pendant la réunion, les membres du réseau ont fait le bilan des activités menées par ACTEA depuis sa création en 2015 et fait remonter leurs attentes.

Ces discussions ont permis d'identifier les défis à relever, d'ouvrir le réseau à de nouvelles structures et de valider le plan d'action pour la prochaine phase.

Retrouvez le compte-rendu : [ici](#).

Matinale de l'eau et de l'assainissement des collectivités



La rencontre s'est déroulée à Ouagadougou le 29 juin 2018 sur une demi-journée ; elle a rassemblé une quinzaine de participants, élus locaux, techniciens communaux ou partenaires des communes burkinabè.

Elle avait pour objectif de favoriser les échanges d'expériences et le réseautage entre les acteurs locaux burkinabé impliqués dans des projets de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Cette première édition portait sur les fonctions de la maîtrise d'ouvrage communale et plus précisément sur la gestion des services et les études et travaux.

Retrouvez la synthèse des échanges: [ici](#)

Rencontres d'échanges en France

En octobre 2018, le pS-Eau a organisé la venue en France d'une délégation burkinabé pour prendre part à 2 rencontres d'échanges, à Grenoble le 03 et à Rennes le 05. Ces rencontres, organisées autour des questions relatives aux ressources en eau, avaient pour objectif de promouvoir des échanges entre les acteurs de l'eau au Burkina et les acteurs français de coopération impliqués au Burkina.



La délégation était composée de M. Serge TRAORE, Directeur Général des Ressources en Eau au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, M. Ghislain KABORE, Directeur Général de l'Agence de l'Eau du Nakanbé et M. Justin BAYILI, animateur du réseau ACTEA-Burkina.

Retrouvez le [compte rendu de ces échanges](#) ainsi que les [fiches des projets](#) présentés à Grenoble

Atelier sur la gestion partagée des ressources en eau au Burkina Faso



Le réseau ACTEA en partenariat avec l'OIEau a organisé les 29 et 30 novembre 2018, un atelier d'échanges et de partages d'expériences sur la gestion partagée des ressources en eau au Burkina Faso.

Cet atelier a rassemblé plus de 80 acteurs impliqués dans les services d'eau potable et d'assainissement, et la gestion des ressources en eau (autorités communales, techniciens municipaux, Agence de l'eau, SP/GIRE et DGRE, représentants des CLE, opérateurs privés, acteurs institutionnels, acteurs de coopération, chercheurs, exploitants de périmètres irrigués, industriels, etc.).

Au côté des acteurs burkinabés du secteur, des partenaires de France (pS-Eau et OIEau) et des Ministères en charge de l'eau du Bénin et du Togo, impliqués dans la mise en place de l'Autorité du Bassin du Mono (bassin transfrontalier entre le Bénin et le Togo), sont venus partager leurs expériences

Durant les 2 jours, les échanges se sont déroulés sous forme de panels d'experts et de travaux de groupe. Une visite de terrain au barrage de Loumbila (situé à une vingtaine de km de Ouaga) a été organisée en compagnie de l'Agence de l'Eau du Nakanbé et du Comité local de l'Eau (CLE) Massili afin de permettre aux participants de mieux cerner les défis liés aux usages de la ressource en eau et les actions des CLE pour protéger cette ressource.



La synthèse des travaux sera bientôt disponible sur le site d'ACTEA

PARTAGE D'INFORMATION

Le réseau ACTEA vient de publier une nouvelle [fiche de partage d'expérience](#) portant sur les projets « Kom Yilma » mis en œuvre par l'ONG CRS dans les provinces du Bam et du Sanmatenga.

Retrouvez l'ensemble de ces fiches dans la rubrique « Informations à partager » du site d'ACTEA : www.actea.org/veille-et-partage-de-linformation/

Faites vivre le réseau ACTEA !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions...

N'hésitez pas à nous faire part de toutes informations susceptibles d'intéresser les membres du réseau !

Contacts :

En France, Béatrice Turlonnias : turlonnias@pseau.org

Au Burkina, Justin Bayili : reseau.actea@gmail.com

Le réseau ACTEA est co-animé par le pS-Eau en France et l'ACDIL au Burkina Faso. Il bénéficie de l'appui financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Retrouvez-nous aussi sur facebook : [ACTEA-Burkina](#)